

15 mai 2007 - Initiative constitutionnelle à Bâle Campagne : « OUI à la diversité de l'enseignement pour tous »

Prise de position de lobbyparents.ch en réponse à celle de l'Association des enseignantes et enseignants de Bâle Campagne.

En noir : prise de position du LVB (association des enseignantes et enseignants de Bâle-Campagne)

En rouge et italiques : réponse de *lobbyparents.ch* et des partisans de l'initiative constitutionnelle

1. Aucun mécanicien raisonnable ...

La réorganisation du financement de l'école recherchée par l'initiative ne vise pas la Loi scolaire, comme le texte l'indique, mais directement la Constitution cantonale. C'est politiquement encore plus dommageable et relève d'une planification déraisonnable. Nul mécanicien sur automobile sensé ne se préparerait à une production de masse d'un véhicule avant d'en avoir exactement vérifié les coûts, la faisabilité et les chances de commercialisation sur un prototype. C'est pourtant bien de tirer des plans sur la comète qu'exige la modification constitutionnelle demandée.

La constitution représente la base de la loi. Les lois et ordonnances sont tirées de la Constitution et non l'inverse. **Le libre choix de l'école est un droit général des citoyens et une décision fondamentale.** Le Conseil d'Etat élaborera les bases légales nécessaires pour exprimer ce droit citoyen, à travers un processus démocratique. Les membres du comité d'initiative sont bien volontiers prêts à y contribuer.

2. L'industrie de l'école privée

Derrière *lobbyparents.ch* se cachent les intérêts financiers de l'industrie de l'école privée suisse. Ce n'est pas interdit, mais on doit le savoir.

Nous ne représentons pas les intérêts financiers de l'industrie suisse de l'école privée. Cela ressort déjà clairement du fait que les écoles privées à but lucratif ne soutiennent pas notre initiative. La plupart des écoles non étatiques en suisse ne constituent pas une industrie, mais plutôt des lieux de travail collaborant aux tâches d'enseignement public avec beaucoup d'idéalisme et surtout des moyens financiers serrés. **Lobbyparents.ch représente exclusivement les intérêts** d'éducateurs (des détenteurs de l'autorité parentale) et **d'enfants de toutes les couches de la population.** Tous les parents profiteraient d'un choix libre de l'école car, en cas d'acceptation de l'initiative, ce sont aussi les 95% des parents dépendant actuellement des différentes écoles publiques (étatiques) qui pourraient exercer un choix. Derrière *lobbyparents.ch* s'élève la revendication à une diversité de l'offre d'enseignement, laquelle doit être accessible à tout enfant. Lorsque les parents choisissent consciemment une école, ils soutiennent ensuite les enseignants.

3. Aggravation des problèmes d'intégration

Les problèmes d'intégration ne sont pas levés avec l'initiative mais au contraire accentués. Au bout de très peu de temps il apparaîtrait des écoles d'élite et d'autre part le reste des écoles. Le « libre choix de l'école » consisterait alors en fin de compte à laisser les écoles choisir leurs élèves. C'est la reproduction des élites sociales : les règles que proposent les initiants invitent évidemment à leur propre contournement par les parents aisés et soucieux de bonne éducation.

Le scénario ci-dessus décrit la situation actuelle dans les écoles d'Etat. **Les problèmes d'intégration ne cessent d'augmenter depuis des années dans le système actuel d'après des études datant de 2006 du bureau des statistiques de Bâle Campagne.** Cela ressort particulièrement visiblement au niveau 1 du secondaire : les élèves de couches défavorisées et des milieux d'immigration fréquentent principalement le niveau A, les autres les niveaux E et P ! Au niveau du gymnase, seuls 7% des élèves viennent des familles à revenu submédian et 93% viennent des familles situées au-delà de la médiane des revenus. Avec des critères financiers en matière de choix de l'école on promeut une société de ségrégation et à deux vitesses en matière d'éducation, comme aux USA. Le libre choix de l'école lutte contre cette tendance et selon des recherches sur l'enseignement, ce sont justement les migrants et les couches moins formées qui profiteraient le plus du libre choix de l'école.

Il suffit d'observer les pays nordiques ! Les écoles de seconde zone ne se forment que lorsque les parents les plus aisés peuvent payer leur sortie de ces écoles, et pas les autres. **Mais l'intégration signifie pour nous rendre possible à toutes les couches sociales l'accès au libre choix de l'école** (Déclaration des droits de l'Homme des Nations Unies, art. 26/3 : 'Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.' De bonnes écoles publiques d'Etat ne peuvent pas devenir des écoles de seconde zone.

4. La Finlande et les Pays-Bas ne sont pas comparables

La Finlande est un pays qui ne peut être réellement prise comme standard de comparaison, eu égard à sa grande homogénéité culturelle. Quant aux Pays-Bas, les récents développements dramatiques amènent à renoncer à y évaluer la qualité de son « intégration ». On renoncera également à considérer les tentatives de mélanger les élèves en les transportant en bus.

Aucun pays ayant accepté le libre choix de l'école n'y a jamais renoncé. Tous ces pays s'en tirent mieux que la Suisse en ce qui concerne performance et égalité des chances. **En Finlande** et depuis l'introduction du libre choix en 1991, **la qualité des écoles communales s'est améliorée au niveau de chaque école individuelle.** Les enfants fréquentent à 80% l'école géographiquement la plus proche. **Au Pays-Bas, la différence de performance** entre les élèves autochtones et ceux marqués par l'immigration **est nettement plus restreinte qu'en Suisse.** Les immigrés peuvent, s'ils le souhaitent, inscrire leurs enfants même dans les « écoles blanches ». On accorde pour les enfants d'immigrés et ceux de familles défavorisées des forfaits scolaires plus élevés que pour les autres enfants. Ces forfaits supplémentaires permettent aux écoles à forte composition « noire » de mettre en place des moyens pédagogiques de remédiation et d'aller spécifiquement au-devant des besoins de leurs élèves.

5. Un reproche pas très honnête

Notre refus devant cette entreprise ne se fonde pas, comme cela est constamment affirmé, sur « la peur de perdre du pouvoir et d'assumer plus de responsabilités ». Avec ce reproche pas tout à fait honnête, *lobbyparents.ch* tient un procès fort injuste à des enseignantes et enseignants dont les conditions de travail sont difficiles. Dans le sens inverse, aucune hypothèse n'est faite pour expliquer pourquoi certains parents se tournent vers certaines écoles privées.

Tout un chacun, il soit enseignant, fonctionnaire ou politicien, sait bien, s'il a peur du libre choix de l'enseignement. Et si c'est le cas, il sait aussi pour quelle raison. Plus de liberté c'est automatiquement aussi plus de responsabilité et de droit de regard, cela peut faire peur. La liberté de l'enseignement, la responsabilisation et l'autogestion vont à l'encontre d'un fonctionnement monopolisant la planification de l'économie publique. Lorsqu'une école est bonne, les enseignants n'ont aucune crainte à avoir face à la disparition d'élèves. Nous avons connu des enseignants qui souhaitaient plus de responsabilité pour eux, plus de liberté d'enseignement et moins de règlements, et qui pourtant étaient retenus fréquemment par le système. On peut faire des hypothèses pour savoir pourquoi des parents changent consciemment d'école pour leurs enfants. Nous nous souhaitons à nous-mêmes simplement plus de tolérance au cas où des parents et des enfants seraient différents et auraient des besoins différents. **Nous, parents, avons la responsabilité éducative et de formation pour nos enfants jusqu'à leur âge adulte,** mais peu d'entre nous ont la liberté de choix et cela est injuste.

6. Les bonnes intentions ne résolvent pas les problèmes

L'argumentation d'Elternlobby fait abstraction de manière effrayante de la situation et des problèmes réels de l'enseignement actuel. La société suisse, et cela ressort de plus en plus clairement, connaît de graves problèmes d'intégration et de succès scolaire. Ces problèmes l'occuperont sérieusement et durant de nombreuses années. La cause majeure d'insuccès scolaire est l'origine des élèves (immigration, milieux défavorisés), la recherche le montre bien. Le libre choix de l'école n'apportera de ce fait aucune contribution à l'allègement de ces problèmes. Il apportera au contraire une dispersion des moyens à disposition en faveur de l'intégration entre des acteurs plus nombreux, qui placeront leurs services en concurrence en engageant des moyens importants (pris sur le budget préexistant de la formation). Nous ne tenons de ce fait pas nous faire sauver par un activisme insuffisamment réfléchi. La « solution » des initiants fait irrémédiablement penser à une solution magique qui résoudrait tous les problèmes d'un coup.

Le fait est que **la solution d'une bonne école unique pour tous, nommément la solution d'un monopole d'état à pensée unique, crée toujours plus de problèmes**. Nous souhaitons une offre d'enseignement libre, diversifiée, tolérante et ouverte au service d'une population plurielle. Comment se ferait-il que les parents mêmes ne soient pas au courant des problèmes réels de l'école actuelle ? Ne peut-on pas faire confiance aux parents en Suisse pour avoir une vision objective, au motif qu'ils ne sont pas assez éduqués, qu'ils sont mineurs et n'ont aucune idée de ce qui se passe à l'école ? En le refusant, ne donne-t-on pas un témoignage vraiment très négatif de la qualité de l'enseignement en Suisse ?

La cause principale de l'échec scolaire en Suisse pour les enfants d'immigrés est le système scolaire actuel, dans lequel une bonne formation devient toujours plus liée à l'argent (heures d'appuis de plus en plus chères, écoles non étatiques affairistes, coût du logement plus élevé dans des quartiers de villas sans immigrés). On peut ajouter à cela la sélection prématurée des élèves en trois voies séparées et dont la plus basse (Niveau A) n'offre que fort peu de chances pour la vie professionnelle. C'est l'état même qui impose la ségrégation et une société à trois vitesses dans le domaine de la formation. Les finances du budget de la formation sont constituées par les impôts de l'ensemble de la population. Il faut de ce fait également que les enfants de l'ensemble de la population puissent bénéficier de leur part. **Chaque enfant a droit, selon la Constitution fédérale, à un enseignement de base gratuit**. Jusqu'à présent cependant les écoles publiques peuvent revendiquer la totalité du budget de la formation pour elles-mêmes, ce qui fait économiser à l'Etat chaque année des millions sur la part des enfants ne fréquentant pas une école publique. Le libre choix de l'école à lui seul ne peut pas résoudre tous les problèmes d'intégration et de ségrégation, mais il peut les améliorer en donnant le choix à chacun. Il est nécessaire que des mesures soient prises dans les agglomérations pour favoriser une meilleure intégration au regard des lieux de domicile et des moyens pédagogiques complémentaires, en faveur de toute école qui se déclare prête à travailler sur l'intégration.

7. Des règles faciles à contourner

L'autorité publique délivrant les licences devrait baser ses décisions d'autorisation sur des critères transparents. On ne voit pas comment éviter que ces critères puissent parfois être satisfaits par certains instituts perspicaces ne les remplissant pas, ce qui contournerait l'intention de contrôle. En tout cas on peut s'attendre à un nombre conséquent de conflits relatifs aux autorisations ou aux retraits d'autorisations.

Les décisions de reconnaissance d'écoles doivent être transparentes et le sont déjà aujourd'hui. Sur ce point nous sommes parfaitement d'accord avec le syndicat bâlois des enseignants. L'Office des écoles fait bien son travail et a élaboré des directives de « surveillance du marché » spécifiant les obligations à remplir par toute école non étatique pour conserver son autorisation de fonctionner. L'Office inspecte les écoles non-étatiques régulièrement et rédige des rapports d'évaluation. Le point 2.1.2 « Processus d'octroi, déroulement » exige que les écoles non étatiques soient ouvertes à tous les élèves. Pourtant cette exigence est précisément impossible à remplir pour toute école non étatique en raison de l'obstacle financier à l'accès imposé par l'Etat lui-même, obstacle insurmontable pour un grand nombre d'élèves.

8. Asphyxie de toute réforme scolaire

Une hypothèse de l'article constitutionnel vouerait à l'asphyxie, pour Bâle Campagne, toutes les réformes scolaires. Une réduction de ne serait-ce que quelques pour cent du budget de la formation aurait pour conséquence d'asphyxier de facto HarmoS, les structures d'accueil en journée continue, le programme en faveur des jeunes étrangers et bien d'autres. Qui plus est, le canton hériterait d'un processus de contrôle des écoles privées dispendieux et constamment inadéquat, alors même que ses moyens seraient massivement réduits. Le canton ne ferait-il pas mieux, en conservant son budget intact, d'investir dans le développement d'un système propre d'assurance qualité ?

Pour ce qui est de l'asphyxie des réformes scolaires imposées par le sommet, nous en avons déjà une très forte expérience dans le système actuel. **Les réformes à l'école doivent venir du bas**, seuls ceux qui enseignent peuvent savoir quels sont les besoins de leurs élèves. Ces besoins peuvent différer de quartier en village et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la loi scolaire progressiste de Bâle Campagne autorise les écoles à se donner un profil pédagogique et structurel. Il pourrait dans le futur apparaître des écoles fidèles au modèle HarmoS, mais aussi des écoles à voie unique sans sélection précoce, il pourrait y avoir des écoles à horaire continu et s'occupant de la surveillance des

devoirs, mais aussi d'autres où les enfants rentrent manger chez eux. **Les écoles doivent s'organiser selon les besoins des enfants et des familles et ces besoins peuvent différer.** Si une école reçoit de moins en moins d'inscriptions, elle saura qu'il lui faut rapidement réorienter son offre car celle-ci ne correspond pas bien aux besoins des usagers. C'est une erreur majeure de croire que tous les enfants et toutes les familles demandent et doivent obtenir exactement la même chose. **Le meilleur et le plus économique des systèmes d'assurance qualité pour les écoles consiste à avoir des enfants et des parents contents.**

9. Impropre à toute contre-proposition, de surcroît

C'est pourquoi aucune des solutions hybrides qui pourraient être présentées comme des « propositions alternatives » (à travers une introduction ou une élévation du subventionnement des écoles du domaine privé) ne pourra résoudre le problème de l'inégalité des chances dans ses origines sociales ou culturelles.

Une solution hybride devrait en tout état de cause rester constitutionnellement compatible. **Il ne s'agit pas d'argent mais de la liberté inconditionnelle de choix, pour tous, entre les écoles étatiques ou non étatiques pour autant qu'elles soient ouvertes à tous les enfants.** La problématique de l'inégalité des chances d'origine sociale ou culturelle est résolue grâce à notre initiative et sa modification du texte constitutionnel.

10. Il faut renforcer les enseignantes et enseignants

La question n'est pas que les enseignants « perdraient pouvoir et liberté » comme le pense Urs Moser, spécialiste de l'enseignement. Lorsque l'état souhaite confier à l'école une nouvelle mission, il s'agit de renforcer les moyens des enseignants, c'est-à-dire de créer les conditions nécessaires à la pratique d'un enseignement d'excellence. Cela ne ressemble en rien au bradage du potentiel de l'école publique en faveur de vendeurs de poudre aux yeux à motivation commerciale ou idéologique.

Les enseignantes et enseignants pourront grâce au libre choix de l'école donner leurs cours à des élèves qui seront bien disposés car tant l'école que le corps professoral seront bons. Lorsque les parents choisissent explicitement une école, ils en soutiennent plus fermement le corps professoral que dans le modèle de l'école unique, avec enrôlement obligatoire et droit de recours épuisant. Nous espérons des enseignants forts, qui puissent enseigner efficacement dans des écoles qui correspondent à leurs représentations pédagogiques. **Plus les parties à l'effort (enseignants, élèves, parents) s'identifient à leurs objectifs et à leurs méthodes, plus l'enseignement devient efficace,** et cela ne peut se réaliser que dans le cadre d'une libre adhésion à l'école. Nous recherchons une collaboration avec et non un bradage de l'école publique. Nous voulons une école plurielle, sous contrôle public, ouverte à tout enfant. Elle peut alors être organisée par l'état ou par la société civile.

11. Politiquement irréfléchi

Une transformation aussi profonde du système d'enseignement suisse devrait être professionnellement inacceptable. Il faudrait au minimum des essais et que les tests soient évalués de manière extrêmement approfondie. On peut voir que tant dans le texte de l'initiative que dans les principes posés par les initiants, *lobbyparents.ch* n'a mené aucune réflexion sur de quelconques pré-conditions ou conséquences. On ne saccage pas un système fonctionnel de la sorte. Sous cette forme, l'initiative est un tir dans les nuages, sans la moindre trace de professionnalisme comme il sied en matière d'école d'état. Il ne devrait pas appartenir à la sagesse politique du Souverain de s'exposer à des entreprises aussi risquées.

On ne pourra procéder à des essais et à des évaluations en Suisse que lorsque les conditions pour le faire auront été établies. Les membres de *lobbyparents.ch* ont effectué des visites dans différents pays pratiquant le libre choix de l'école et la pluralité de l'enseignement, ont observé différentes méthodes de mise en œuvre. Nous fournissons volontiers des renseignements sous forme d'exemples pratiques qui pourraient être repris ou adaptés sous une forme convenant aux besoins de Bâle Campagne. Nous sommes également prêts à collaborer à une mise en forme. **Les expériences faites à l'étranger montrent qu'un système basé sur le libre choix de l'école fonctionne.** Lorsque la direction du syndicat LVB parle spontanément de chaos dans les écoles publiques, peut-on s'étonner que les parents cherchent à envoyer leurs enfants dans d'autres écoles ? Un sondage

représentatif effectué en 2006 montre que pour 68% des sondés « **l'école publique est trop engoncée dans ses structures pour pouvoir s'adapter rapidement à des besoins changeants** ». L'attente en faveur d'une plus grande flexibilité du système s'est renforcée dans presque tous les groupes de population.